

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 FEVRIER 2014**

Délibération
n° 2014.02. 21.B

**Fourniture de pièces
détachées et
accessoires et
prestations de
services pour poids
lourds et véhicules
spéciaux divers :
modification de la
délibération n° 114
du 27 juin 2013**

LE SIX FEVRIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 janvier 2014**

Secrétaire de séance : Fabienne GODICHAUD

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 FEVRIER 2014

**DELIBERATION
N° 2014.02. 21.B**

ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE - MARCHÉS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

FOURNITURE DE PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES POUR POIDS LOURDS ET VEHICULES SPECIAUX DIVERS : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 114 DU 27 JUIN 2013

Par délibération n° 114B du 27 juin 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une consultation relative à la « fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de services pour poids-lourds et véhicules spéciaux divers – 3 lots : mise en place d'un groupement de commandes avec le SMAPE et la ville d'Angoulême ».

L'intitulé du lot n° 1 « système de freinage » n'est pas en adéquation avec les besoins en maintenance du parc automobile.

Aujourd'hui, il convient de modifier l'intitulé et de le nommer comme suit : « Pièces pour véhicules poids-lourds de toutes marques et exécution de réparations et contrôles des systèmes de freinage, suspensions, direction toutes pièces moteur, boîte pont et accessoires, dépannage, remorquage et grutage 24 h/24 h. »

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 23 janvier 2014,

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie et construction du 28 janvier 2014,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la délibération n° 114 B du 27 mai 2013, ayant pour objet une nouvelle dénomination du marché qui s'intitule désormais « Pièces pour véhicules poids-lourds de toutes marques et exécution de réparations et contrôles des systèmes de freinage, suspensions, direction toutes pièces moteur, boîte pont et accessoires, dépannage, remorquage et grutage 24 h/24 h ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 février 2014

Affiché le :

12 février 2014